

## DE L'EUROCORPS A LA DEFENSE EUROPEENNE

Par le lieutenant général e.r. Guy BUCHSENSCHMIDT  
Ancien Commandant de l'Eurocorps

Synthèse de la conférence du 14 février 2019 au « Collège Belgique »

Les sujets relatifs à la sécurité et à la défense européennes ont été les grands absents des élections du 26 mai, tant en Belgique qu'à l'étranger. En revanche, les questions portant sur les flux migratoires et les menaces terroristes ont formé le fonds de commerce privilégié de certains partis nationalistes et souverainistes. C'est là un paradoxe, car lesdites questions relèvent indiscutablement de la sécurité et de la défense des pays de l'Union européenne (EU).

Dans l'intervalle, des voix se sont élevées pour remettre en avant l'idée d'une « armée européenne ». La présente synthèse visera à illustrer les raisons pour lesquelles la Défense européenne est encore et toujours un avorton. Elle permettra également de jeter un regard très sceptique sur la mise sur pied d'une armée européenne. Enfin, à l'appui d'un exemple concret – le Corps de réaction rapide européen (Eurocorps) – elle tendra à prouver la faisabilité d'une Défense européenne crédible, partenaire et non pas concurrente de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Penchons-nous pour débiter sur les freins qui empêchent l'UE de se doter d'une défense crédible. Une première raison saute aux yeux : l'impossibilité pour les pays de l'UE de s'accorder sur la définition des intérêts vitaux et des menaces. Prenons un exemple : il est absurde d'imaginer que la Pologne et les Pays baltes portent sur la Méditerranée le même regard que l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce, pour ne citer que ceux-là. Un deuxième exemple : peut-on envisager que les pays que nous venons de citer conçoivent leur « grande stratégie » (*grand strategy*) sous le même angle que les pays limitrophes de la Russie ? Non, bien évidemment. Fatalement, cette divergence de vues implique la mort annoncée d'une Défense européenne qui dans le cas idéal, serait le ciment sécuritaire d'une communauté d'Etats épousant les mêmes visions de leur politique étrangère.

Autre obstacle à l'émergence d'une Défense européenne : l'absence flagrante de standardisation des équipements militaires. Un phénomène regrettable mais compréhensible dès lors que des intérêts commerciaux colossaux sont en jeu, et que très naturellement, chaque pays de l'UE privilégie ses propres industries, en dépit des efforts désespérés de l'Agence européenne de défense (*European defence agency – EDA*). A titre d'exemple, il ne faut pas s'étonner de ce que l'armée belge s'équipe majoritairement d'armes provenant de la Fabrique nationale (FN) d'armes de Herstal.

Parmi les freins à la Défense européenne, on peut encore mentionner les difficultés liées au manque de coopération entre les différentes agences de renseignement nationales, encore que dans ce domaine, des progrès louables sont enregistrés.

Le préalable à une Défense européenne solide, volontaire et crédible passerait par la création des « Etats-Unis d'Europe », mais compte tenu de la volonté de certains Etats de ne rien céder sur leur souveraineté, il reste du chemin à parcourir...

Venons-en à présent à l'Armée européenne, cette belle Arlésienne dont tous parlent mais mais qu'ils n'aperçoivent jamais. Les obstacles à ce concept, ambitieux mais farfelu, sont légion. Citons, dans le désordre :

- Les lacunes de standardisation des matériels, déjà mentionnées ;
- L'impossibilité pour les Etats de s'accorder sur les questions liées aux ressources humaines (recrutement, formation, entraînement, trajectoires de carrière, nominations et promotions, discipline, etc) ;
- Idem en ce qui concerne les aspects légaux. A titre d'exemple, au sein de l'UE, la notion de « légitime défense » est loin de faire l'unanimité. Dans le même ordre d'idées, certaines

nations, l'Allemagne notamment, ont une perception extrêmement restrictive et contraignante des questions liées à la protection de la vie privée (dans le domaine médical, notamment) ;

- Autre sujet sensible : les soldes. Peut-on imaginer qu'au sein d'une armée européenne, le militaire d'une nation « A » touche le double de son collègue d'une nation « B » ? Dans un domaine connexe, comment et sur quels critères fixer la contribution de chaque Etat membre au budget militaire de cette armée ? Sur base de la population ? Du produit intérieur brut (PIB) ?
- Enfin, il est absolument illusoire de rêver à une armée européenne au sein de laquelle tous les militaires revêtiraient les mêmes tenues et équipements individuels...

En bref, l'armée européenne est une vue de l'esprit, à court et à moyen terme à tout le moins, et certains dirigeants bienpensants feraient mieux d'éviter, dans des accès d'une naïve euphorie, de présenter cette idée comme le remède à tous les maux.

Mais restons positifs. Si la mise sur pied d'une Défense européenne est et reste un processus lent et complexe, la preuve est déjà faite que sur le plan politique et militaire, l'idée est viable. Nous en voulons pour exemple le Corps de réaction rapide européen (Eurocorps). Basé à Strasbourg (tout un symbole...) ce grand état-major regroupe des militaires et civils venant de dix nations (France, Allemagne, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Grèce, Italie, et même... la Turquie !)

Ses caractéristiques et son palmarès en font un remarquable laboratoire de la Défense européenne :

- Mille militaires et civils hautement qualifiés ;
- Une infrastructure résolument moderne et fonctionnelle ;
- Un « parc » de matériels impressionnant, lui permettant de fonctionner de façon quasi autonome : véhicules, matériels de campement, armes légères, systèmes de commandement et d'information, etc ;
- Participation à de nombreuses opérations : Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Afghanistan, Mali, Centrafrique ;
- Une expérience avérée dans le domaine « *NATO Response force* » (NRF) ;
- L'anglais comme langue de travail unique ;
- La maîtrise des procédures standards de l'OTAN et de l'EU ;
- Un commandement « tournant », assuré à tour de rôle par la France, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne ;
- Une structure coiffante, le « Comité commun », constituée par les Chefs de la Défense et des représentants des Ministères des Affaires étrangères des cinq nations cadre (Allemagne, France, Espagne, Belgique et Luxembourg) ;
- De nombreux partenariats avec de prestigieuses universités et organisations (dont l'Ecole nationale d'administration – ENA) ;
- Un budget confortable, utilisé avec la plus grande rigueur ;
- Et finalement, une identité résolument européenne.

Au vu de ce qui vient d'être énoncé, la preuve est faite qu'à un niveau (relativement) modeste, des nations de l'UE sont parfaitement à même de mutualiser leurs personnels et leurs ressources pour donner à l'Europe des vingt-huit (vingt-sept ?) une capacité d'intervention à la mesure de ses ambitions. Encore faut-il utiliser l'outil, sur base d'une politique volontariste et cohérente. Ce sera notre conclusion : une Défense européenne doit voir le jour. L'UE en a les moyens, il lui reste à étendre le concept et à progresser, étape après étape, vers une structure multinationale capable d'assurer la sécurité de ses frontières et de ses intérêts, sans nécessairement devoir recourir au « parapluie otanien ». C'est tout le mal qu'on lui souhaite...